

SG/YC/SS/02/04/2026



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

Séance Ordinaire



Nombre de conseillers en exercice	29
Nombre de présents	28
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	29

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Péray étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Frédéric GERLAND, Maire en exercice.

Étaient présents : Mme FORT-BRISQUET Stéphanie, M. LE GALL Matthieu, Mme CHARLES Sandrine, M. PEALA Philippe, Mme VILLE LAM KAM Sandrine, M. BEAL Thomas, Mme MATHON-VOSSEY Nathalie, M. GIRAUD Florian, Mm STIPO Anne, M. GUERIN James, Mme MARQUET Stéphanie, M. HERAUD Jean-Philippe, M. BRANCO Joël, Mm CORDOLA Anne, M. LAM KAM David, Mme DUPRE-RATEL Isabelle, M. RAMILLON Bernard, Mme ANTOINE Agnès, M CATERIN-DARNAUD Axel, Mme DUFOUR Christiane, M. CHABOUD Stéphan, Mme MARTIN Sarah, M. DESMEDT Julier, Mme QUENTIN-NODIN Agnès, M. CHOUTET Nicolas, Mme CHARRIERE Rasha, Mme REBISCHUNG Flore.

Était absente excusée : Mme HART Céline (procuration donnée à M. LE GALL Matthieu).

Secrétaire de séance : Mme FORT-BRISQUET Stéphanie.

Monsieur le Maire ouvre la séance et indique en préambule qu'il s'agit d'un conseil municipal à caractère principalement technique.

Il précise que l'ordre du jour porte essentiellement sur des désignations d'élus appelés à siéger au sein de différentes instances. Ces désignations concernent à la fois des commissions obligatoires, des commissions thématiques ainsi que des organismes extérieurs dans lesquels la commune est représentée.

N° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

N° 2 – FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le centre communal d'action sociale (CCAS) constitue un établissement public administratif communal. Il précise que le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal. Il indique que ce conseil d'administration est composé à parts égales de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, pour la durée du mandat. Il propose de fixer le nombre d'administrateurs à huit membres, en sus du Maire, président de droit.

Nicolas CHOUTET demande si cette composition relève d'une « illusion arithmétique » conduisant à une surreprésentation de la majorité, ou si la majorité entend permettre une participation de l'opposition au sein de cette instance.

Flore REBISCHUNG indique qu'il lui semblerait logique que le groupe minoritaire issu de la liste « Saint-Péray est à vous » puisse être représenté par un membre, alors que les modalités de vote envisagées ne permettraient pas cette représentation. Elle rappelle les propos d'ouverture tenus par Monsieur le Maire lors du précédent conseil municipal et souhaite qu'ils se traduisent concrètement. Elle demande que des votes puissent lui être accordés afin de permettre sa présence au sein du conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire précise que la présente délibération porte uniquement sur la détermination du nombre de sièges au sein du CCAS. Il indique que la représentation politique au sein des instances résulte du suffrage exprimé par les électeurs lors des élections municipales. Il ajoute que d'autres instances, notamment les commissions thématiques, feront l'objet de désignations ultérieures permettant les échanges et les débats. Il précise que des propositions seront faites par le groupe majoritaire afin de permettre la représentation des groupes d'opposition au sein de ces instances. Il rappelle enfin que les désignations au sein du CCAS et de la commission d'appel d'offres (CAO) sont encadrées par des dispositions légales imposant un scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

DELIBERATION N° 16-2026 :

En conséquence, le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- **DE FIXER** le nombre d'administrateurs représentant de la commune au conseil d'administration du CCAS à 8 en sus du Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

N° 3 – ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION N° 17-2026 :

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROCEDER** à l'élection des administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS).
- **DE DECLARER** que sont élus, à l'issue du scrutin, par 25 voix pour la liste Saint-Péray au cœur, 3 voix pour Saint-Péray vision d'avenir et 1 voix pour Saint-Péray est à vous :

1. Stéphanie FORT-BRISQUET
2. Philippe PEALAT
3. Sandrine CHARLES
4. Anne CORDOLA
5. Bernard RAMILLON
6. Agnès ANTOINE
7. Anne STIPO
8. Nicolas CHOUTET

Agnès QUENTIN-NODIN demande s'il est possible de prévoir un membre suppléant pour cette instance.

Monsieur le Maire répond que les dispositions légales ne permettent pas la désignation de suppléants dans ce cadre. Il précise toutefois qu'en cas d'empêchement, un membre pourra être remplacé par un autre conseiller municipal.

N° 4 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire indique que, pour les communes de plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer les marchés publics, qui en assure la présidence, et de cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il précise que ce mode de scrutin garantit la présence de l'opposition.

Flore REBISCHUNG revient sur le scrutin précédent et indique prendre acte de la position du Maire, qu'elle déplore à deux titres. Elle souligne, d'une part, que la liste « Saint-Péray au cœur » dispose d'une large majorité au sein du conseil municipal et qu'un siège attribué à son groupe au sein du CCAS n'aurait pas remis en cause cet équilibre. Elle regrette, à ce titre, une occasion manquée de faire vivre le débat démocratique. Elle ajoute, d'autre part, au-delà de la commune, une dégradation du lien de confiance entre les citoyens et les élus, qu'elle considère comme un fondement de la République. Elle estime que la position retenue pour l'élection des membres du CCAS est en contradiction avec les propos d'ouverture exprimés par Monsieur le Maire lors de son discours d'installation et qu'elle constitue une atteinte supplémentaire à ce lien de confiance. Elle renouvelle, en conséquence, son appel à un soutien en faveur de sa liste lors du présent scrutin afin de favoriser la pluralité de points de vue.

Monsieur le Maire indique que le lien de confiance avec les Saint-Pérollais est, selon lui, bien établi. Il précise que la proposition formulée par Madame REBISCHUNG est entendue.

DELIBERATION N° 18-2026 :

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROCEDER** à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Une fois le vote à bulletin secret établi, le secrétaire de séance procède au dépouillement :

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	29

- **DE DECLARER** qu'à l'issue du scrutin, sont élus par 25 voix pour la liste Saint-Péray au cœur, 3 voix pour Saint-Péray vision d'avenir et 1 voix pour Saint-Péray est à vous :
 - o Titulaires :
 - Stéphanie FORT-BRISQUET
 - Matthieu LE GALL
 - Jean-Philippe HERAUD
 - Stéphan CHABOUD
 - Agnès QUENTIN-NODIN
 - o Suppléants :
 - Céline HART
 - Florian GIRAUD
 - Agnès ANTOINE
 - Christiane DUFOUR
 - Nicolas CHOUTET

N° 5 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DE TERRITOIRE D'ENERGIE ARDECHE

Monsieur le Maire rappelle que les mandats de représentation au sein des instances extérieures impliquent de porter la position de la commune et de voter au nom de Saint-Péray, conformément à l'intérêt municipal tel qu'il a été défini par la majorité issue des élections. Il indique qu'il ne s'agit pas d'une question de préférence politique, mais d'une exigence de cohérence institutionnelle. Il précise que, dès lors qu'un groupe indique ne pas partager la ligne de conduite municipale, il apparaît difficile de lui confier la représentation de la collectivité au sein d'instances extérieures, au regard du risque de positions divergentes. Il ajoute que ces délégations constituent de responsabilités opérationnelles, nécessitant une adhésion à la politique municipale présentée aux électeurs, et non des fonctions honorifiques attribuées selon une logique de représentation proportionnelle.

DELIBERATION N° 19-2026 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉSIGNE :

- Membres titulaires :
Jean-Philippe HERAUD
David LAM KAM

- Membres suppléants :
Christiane DUFOUR
Julien DESMEDT

N° 6 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT EAU POTABLE CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX - AYGUO**DELIBERATION N° 20-2026 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉSIGNE :

- Membres titulaires :
Sandrine CHARLES
Stéphan CHABOUD
- Membres suppléants :
Matthieu LE GALL
Jean-Philippe HERAUD

N° 7 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL**DELIBERATION N° 21-2026 :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉCIDE de désigner :

- Membres titulaires :
Matthieu LE GALL
Stéphan CHABOUD
Christiane DUFOUR
Philippe PEALAT
Agnès ANTOINE
- Membres suppléants :
Bernard RAMILLON
Isabelle DUPRE RATEL
David LAM KAM
Anne CORDOLA
Axel CATERIN DARNAUD

N° 8 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DES ECOLES PUBLIQUES**DELIBERATION N° 22-2026 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉCIDE de désigner, comme représentants de la commune, le Maire et l'Adjoint en charge de l'éducation et de la jeunesse.

N° 9 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE CRUSSOL

DELIBERATION N° 23-2026 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

- **DE DESIGNER** les représentants suivants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Collège d'Crussol :
 - o Membres Titulaires :
James GUERIN,
Stéphanie MARQUET,
 - o Membre Suppléant :
Thomas BEAL.

N° 10 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE DE JUMELAGE**DELIBERATION N° 24-2026 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

- **DESIGNE** les 8 délégués suivants au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage :

Stéphanie FORT-BRISQUET
Nathalie MATHON-VOSSEY
Isabelle DUPRE RATEL
Axel CATERIN DARNAUD
Florian GIRAUD
Joël BRANCO
Sarah MARTIN
Agnès ANTOINE

N° 11 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**DELIBERATION N° 25-2026 :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉSIGNE à cet effet :

- Stéphanie FORT-BRISQUET
- Matthieu LE GALL

N° 12 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA MISSION LOCALE**DELIBERATION N° 26-2026 :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉSIGNE pour siéger dans cette instance :

- Nathalie MATHON-VOSSEY : Membre titulaire,
- Axel CATERIN-DARNAUD : Membre suppléant.

N° 13 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ORGANISME DE LA PLATEFORME-EMPLOI**DELIBERATION N° 27-2026 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉCIDE de désigner :

- Nathalie MATHON-VOSSEY : Membre titulaire,
- Christiane DUFOUR : Membre suppléant.

N° 14 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE PROCIVIS VALLEE DU RHONE

DELIBERATION N° 28-2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉCIDE de désigner :

- Matthieu LE GALL : Membre titulaire,
- Nathalie VOSSEY-MATHON : Membre suppléant.

N° 15 – DESIGNATION DELEGUES CNAS

DELIBERATION N° 29-2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) :

DÉSIGNE à cet effet :

Matthieu LE GALL, 1^{er} Adjoint en charge de l'administration générale et du personnel,
Stella BSERENI, Responsable du Cep du Prieuré.

N° 16 – CREATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

DELIBERATION N° 30-2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer la commission Administration Générale – Finances – Ressources Humaines,
- **DESIGNE** les membres de la commission Administration Générale – Finances – Ressources Humaines énumérés ci-dessous :
Stéphanie FORT-BRISQUET
Matthieu LE GALL
James GUERIN
Axei CATERIN-DARNAUD
Christiane DUFOUR
Céline HART
Florian GIRAUD
David LAM KAM
Agnès QUENTIN-NODIN
Flore REBISCHUNG

Agnès QUENTIN-NODIN demande s'il est possible de prévoir un suppléant pour cette instance.

Monsieur le Maire répond favorablement à cette demande.

Nicolas CHOUTET intervient et indique que, contrairement à la présentation initiale d'un conseil municipal « technique », il estime que la séance revêt un caractère politique. Il considère que la possibilité d'assurer une représentation proportionnelle plus large n'a pas été retenue.

Monsieur le Maire rappelle le choix de la majorité de laisser un de ses sièges au profit des groupes d'opposition afin de garantir la représentativité de tous, sans y être contrainte par les textes. Il précise que d'autres commissions thématiques seront créées et que l'opposition y sera associée, permettant ainsi des échanges et des débats en amont des conseils municipaux.

N° 17 – CREATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET

Matthieu LE GALL rappelle que les collaborateurs de cabinet ont notamment pour mission d'accompagner l'exécutif dans la préparation des décisions, d'assurer la liaison entre les services, les partenaires extérieurs et les agents de la collectivité. Il précise que ces fonctions n'ont pas vocation à se substituer à la gestion des services, qui relève du Directeur général des services. Il indique également que cet emploi est directement lié au mandat et ne constitue pas un emploi permanent de la collectivité. Il informe l'assemblée que, depuis le 16 juin 2025, Monsieur Sébastien MARZEC assure le secrétariat des élus, en qualité d'agent administratif. Il est proposé de transformer ce poste en emploi de collaborateur de cabinet à compter du 1er avril 2026.

Flore REBISCHUNG indique qu'il s'agit, selon elle, d'un changement de nature de poste au regard des éléments transmis en amont. Elle estime qu'un collaborateur de cabinet contribue à renforcer la dimension politique de la majorité, déjà largement représentée au sein du conseil municipal. Elle s'interroge sur la nécessité de créer un tel emploi au regard du nombre d'élus entourant Monsieur le Maire.

Matthieu LE GALL répond que le mandat d'élu constitue une fonction et non un métier, et qu'il est nécessaire de disposer d'un appui technique, administratif et politique pour accompagner l'exercice des responsabilités municipales.

DELIBERATION N° 31-2026 :

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET, Rasha CHARRIERE, Flore REBISCHUNG) décide :

- **DE CRÉER** 1 poste de collaborateur de cabinet de catégorie B pour exercer les fonctions de Chef de Cabinet à compter du 1^{er} avril 2026, pour la durée du mandat, et d'autoriser le Maire à signer les documents correspondants,
- **D'AUTORISER** le recrutement sur cet emploi,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget pour permettre le recrutement dans les conditions ci-dessus
- **DE REMBOURSER** les frais engagés par le collaborateur de cabinet du Maire pour ses déplacements sur le territoire métropolitain, dans les conditions prévues par le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001.

N° 18 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Matthieu LE GALL rappelle que le tableau des effectifs est un outil des gestions des ressources humaines et révisé selon les besoins de la collectivité.

DELIBERATION N° 32-2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 26 voix pour et 3 abstentions (Agnès QUENTIN-NODIN, Nicola CHOUTET et Rasha CHARRIERE) :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs et le recours à un(e) contractuel(le) sur un emploi non permanent, comme exposé ci-dessus, ainsi que l'annexe jointe.

N° 19 – QUESTIONS DIVERSES

Flore REBISCHUNG intervient au sujet des pièces annexes à la convocation du conseil municipal, et notamment de la liste des décisions municipales. Elle souligne un niveau de détail variable selon les décisions, en particulier pour les points 2, 4, 5 et 6, et souhaite obtenir des précisions complémentaires ainsi qu'un niveau d'information plus détaillé à l'avenir.

Monsieur le Maire indique que seuls les objets des décisions municipales figurent dans ce document. Il précise que ces décisions sont des documents publics et invite Madame REBISCHUNG à les consulter dans leur intégralité en mairie.

Agnès QUINTIN-NODIN intervient et indique qu'habituellement les objets des décisions municipales comportent davantage d'éléments, notamment les montants. Elle relève également que, pour le point n°2 relatif à la « constitution de partie civile et représentation en justice », le nom de l'affaire n'est pas mentionné.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une affaire en cours concernant un habitant de la commune ayant commis des actes de malveillance sur du matériel de vidéosurveillance. Il indique que les suites judiciaires seront communiquées en temps utile.

Nicolas CHOUTET demande si la liste des délégations des adjoints et des conseillers municipaux délégués sera transmise au groupe minoritaire.

Monsieur le Maire répond que l'organigramme des élus leur sera transmis. Il précise également que celui-ci est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la commune.

Monsieur le Maire informe enfin l'assemblée des prochaines échéances :

- 31 mars à 19 h : remerciements aux assesseurs des élections municipales,
- Week-end de Pâques : Vogue et chasse aux œufs le 4 avril de 9h30 à 11h30 au théâtre de verdure,
- 11 et 12 avril : championnat d'Ardèche de pétanque au stade des Brémondrières,
- 20 avril : Conseil Municipal.

La séance publique est levée à 19 h 40.

Stéphanie FORT-BRISQUET



Secrétaire de séance.



Frédéric GERLAND,



Maire de Saint-Péray.

POINT N°	N° DE LA DÉLIBÉRATION	LIBELLÉ DE LA DÉLIBÉRATION
1	/	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026
2	16-2026	FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
3	17-2026	ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
4	18-2026	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
5	19-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DE TERRITOIRE D'NERGIE ARDECHE
6	20-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT EAU POTABLE CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX - AYGUO
7	21-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL
8	22-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DES ECOLES PUBLIQUES
9	23-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE CRUSSOL
10	24-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE DE JUMELAGE
11	25-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
12	26-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA MISSION LOCALE

13	27-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ORGANISME PLATEFORME-EMPLOI
14	28-2026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE PROCIVIS VALLEE DU RHONE
15	29-2026	DESIGNATION DELEGUES CNAS
16	30-2026	CREATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES
17	31-2026	CREATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET
18	32-2026	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
19	/	QUESTIONS DIVERSES

FILIERE	GRADE	SERVICE	FONCTION	CATEGORIE	POSTE BUDG	DATE DE CREATION	N° DELIB	N° VACANCE EMPLOI	SUPPRESSION	Agent présent	ETP	SITUATION POSTE	STATUT	MODALITES D'EXERCICE	QUOTITE HORAIRE
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	ASSISTANTE	C	1,00	30/03/26		DVE 12/12/25 V00725121200085600 1	0	0,00	0,50	CREATION		TNC	17h30
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	AGENT ADMINISTRATIF	C	1,00	30/03/26		DVE 12/12/25 V00725121200085600 1	0	0,00	0,50	CREATION		TNC	17H30
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CL NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00				0	0,00	1,00	CREATION		TC	35h00
MEDICO-SOCIALE	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	CRECHE	EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS	A	1,00	30/06/26			0	0,00	1,00	CREATION		TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLES	AGENT DES ECOLES	C	1,00	30/03/26			0	0,00	0,28	CREATION		TNC	10h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES		C	1,00	30/06/26			0	0,00	1,00	CREATION		TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	SERVICES TECHNIQUES		C	1,00	30/03/26			0	0,00	1,00	CREATION		TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	CHARGE D'URBANISME	C	1,00	30/03/26			0	0,00	1,00	CREATION		TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	DIRECTION GENERALE	AGENT D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	C	1,00				0	0,00	1,00	DETACHEMENT	TITULAIRE	TC	35h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00				0	0,00	0,36	DISPO	CONTRACTUEL	TNC	7h15
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00				0	0,00	1,00	DISPO	TITULAIRE	TC	35h00
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00				0	0,00	0,84	DISPO	TITULAIRE	TNC	29h30
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	C	1,00				0	0,00	1,00	DISPO	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	CHARGE D'URBANISME	C	1,00	14/12/23	80-2023	007241030900296 FAITE LE 10/10/2024	0	0,00	1,00	DISPO	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	DIRECTION GENERALE	CHARGE DE COMMUNICATION	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
ANIMATION	ADJOINT ANIMATION	SPORT / CLSH	RESP ANIMATION, CENTRE DE LOISIRS, EVENEMENTS SPORTIFS	C	1,00	23/06/25	60-2025	V007250624001988001	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
ANIMATION	ADJOINT D'ANIMATION	CENTRE DE LOISIRS	ANIMATEUR	C	1,00	19/09/25	94-2025		0	1,00	0,81	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	28h30
ANIMATION	ADJOINT D'ANIMATION	SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE/CRECHE	ANIMATRICE	C	1,00	14/12/23	80-2023	00724112500097101	0	1,00	0,80	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	28h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00				0	1,00	0,31	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	6h15
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE CHANT	B	1,00	19/09/25	94-2025		0	1,00	0,10	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	2h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	19/09/25	94-2025		0	1,00	0,27	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	5h45
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00				0	1,00	0,95	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	19h
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	22/09/22	56-2022		0	1,00	0,17	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	3,5H
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00				0	1,00	0,45	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	9h00
CULTURELLE	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	A	1,00	06/11/25	109-2025		0	1,00	0,25	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	4h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL	ECOLES	AGENT DES ECOLES	C	1,00	19/09/25	94-2025		0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL	CRECHE HALTE GARDERIE	AGENT DE CRECHE	C	1,00			007250625000298001	0	1,00	0,80	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	28h00

MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00	13/02/25	15-2025	007241016000517	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLLES/TECHNIQUES	AGENT DES ECOLES ET ENTRETIEN BATIMENTS	C	1,00	23/06/25	60-2025	V007250625000132001	0	1,00	0,74	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	26h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLLES/TECHNIQUES	AGENT DES ECOLES ET ENTRETIEN BATIMENTS	C	1,00	23/06/25	60-2025	V007250625000060001	0	1,00	0,12	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	4h30
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT POLYVALENT ET D'ENTRETIEN - ESPACES VERTS	C	1,00	23/09/21	82-2021	007250210000929	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLLES/TECHNIQUES	AGENT DES ECOLES ET ENTRETIEN BATIMENTS	C	1,00	23/06/25	60-2025	V007250625000175001	0	1,00	0,53	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	18h45
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLLES/TECHNIQUES	AGENT DES ECOLES ET ENTRETIEN BATIMENTS	C	1,00	23/06/25	60-2025	V007250625000037001	0	1,00	0,42	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	15h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	AGENT DES ECOLES	C	1,00	22/03/12	17-2012		0	1,00	0,80	POURVU	CONTRACTUEL	TNC	28h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT TECHNIQUE POLYVALENT VOIRIE	C	1,00	08/12/16	92-2016		0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	CEP	AGENT DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT CEP	C	1,00	16/12/21	120-2021	007250528000326	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	TECHNIQUE	AGENT DES BATIMENTS	C	1,00	14/12/23	80-2023	007250305000529	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT TECHNIQUE POLYVALENT BATIMENTS	C	1,00	29/06/23	39-2023	007250305000545	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
TECHNIQUE	TECHNICIEN	SERVICES TECHNIQUES	RESPONSABLE ATELIERS TECHNIQUES	B	1,00	29/06/23	39-2023	007241202000743	0	1,00	1,00	POURVU	CONTRACTUEL	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	SERVICES TECHNIQUES	ASSISTANTE	C	1,00	01/04/12	17-2012	0072502100001030	0	1,00	1,00	POURVU	STAGIAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	ADMINISTRATION GENERALE	AGENT D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICE SPORT JEUNESSE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	ASSISTANTE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ADMINISTRATION GENERALE	SECRETAIRE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	DIRECTION GENERALE	ASSISTANTE DE DIRECTION	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	ASSISTANTE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	CEP	RESPONSABLE	B	1,00			00720240919867	0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ANIMATION	ANIMATEUR	SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	DIRECTRICE SERVICE ASP ET SJ - CLSH	B	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	19/09/24	54-2024		0	1,00	0,15	POURVU	TITULAIRE	TNC	3h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	19/09/24	54-2024		0	1,00	0,88	POURVU	TITULAIRE	TNC	17h30
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	19/09/24	54-2024		0	1,00	0,15	POURVU	TITULAIRE	TNC	3h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	02/10/03	93-2003		0	1,00	0,40	POURVU	TITULAIRE	TNC	8h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00	15/12/22	79-2022		0	1,00	0,45	POURVU	TITULAIRE	TNC	9h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL	ECOLE MATERNELLE DES BREMONDIERES	AGENT DES ECOLES ET CLSH	C	1,00	01/12/24	70-2024	007241010000375	0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL	CRECHE HALTE GARDERIE	AGENT DE CRECHE	C	1,00				0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TNC	28h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL PPAL 1ERE CLASSE	CRECHE HALTE GARDERIE	AGENT DE CRECHE	C	1,00				0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00

MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	1,00	14/12/23	80-2023	007241010000874 FAITE LE 10/10/2024	0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00	06/11/25	109-2025	7250924000725	0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TNC	28h00
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00	20/06/24	27-024		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00

MEDICO-SOCIALE	INFIRMIERE CADRE DE SANTE	CRECHE HALTE GARDERIE	Directrice de la Crèche	A	1,00	09/12/22	79-2022		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
POLICE MUNICIPALE	BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	POLICE MUNICIPALE	RESPONSABLE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
POLICE MUNICIPALE	BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	POLICE MUNICIPALE	POLICIER MUNICIPAL	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
POLICE MUNICIPALE	BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	POLICE MUNICIPALE	POLICIER MUNICIPAL	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
SOCIALE	ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE MATERNELLE QUAI	ATSEM	C	1,00	06/12/18	82-2018		0	1,00	0,89	POURVU	TITULAIRE	TNC	31h00
SOCIALE	ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE MATERNELLE QUAI	ATSEM	C	1,00	06/12/18	82-2018		0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
SOCIALE	ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE MATERNELLE BREMONDIERES	ATSEM	C	1,00				0	1,00	0,94	POURVU	TITULAIRE	TNC	33h00
SOCIALE	ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	ECOLE MATERNELLE BREMONDIERES	ATSEM	C	1,00	01/10/20	75-2020		0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TNC	28h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT ENTRETIEN BÂTIMENTS COMMUNAUX	C	1,00	22/09/22	56-2022		0	1,00	0,88	POURVU	TITULAIRE	TNC	30h45
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT ENTRETIEN BÂTIMENTS COMMUNAUX	C	1,00	16/12/21	120-2021	VAE - V007211100455946001	0	1,00	0,83	POURVU	TITULAIRE	TNC	29h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLE PRIMAIRE BREMONDIERES	AGENT DES ECOLES	C	1,00	23/06/22	43-2022		0	1,00	0,96	POURVU	TITULAIRE	TNC	33h30
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICES TECHNIQUES	Chef d'Equipe Bâtiments	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	CEP	AGENT DE MAINTENANCE POLYVALENT	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	ECOLE PRIMAIRE QUAI	AGENT DES ECOLES	C	1,00	17/09/20	75-2020		0	1,00	0,90	POURVU	TITULAIRE	TNC	31h30
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CL	ECOLE MATERNELLE QUAI	ATSEM	C	1,00	12/12/19	79-2019		0	1,00	0,86	POURVU	TITULAIRE	TNC	30h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE PRIMAIRE QUAI / PM	AGENT DES ECOLES / AGENT ACCUEIL PM	C	1,00	12/12/19	79-2019		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	ECOLE PRIMAIRE BREMONDIERES	AGENT DES ECOLES	C	1,00	17/12/20	97-2020		0	1,00	0,96	POURVU	TITULAIRE	TNC	33h30
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT POLYVALENT VOIRIE COMMUNALE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT POLYVALENT ET D'ENTRETIEN - ESPACES VERTS	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT POLYVALENT	C	1,00	29/06/23	39-2023		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	CRECHE HALTE GARDERIE	AGENT DE CRECHE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	SERVICES TECHNIQUES	AGENT TECHNIQUE POLYVALENT - ELECTRICIEN	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAÎTRISE	SERVICES TECHNIQUES	CHEF D'EQUIPE VOIRIE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAÎTRISE	CEP	ASSISTANT / AGT ACCUEIL	C	1,00			007240902000324001	0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN BÂTIMENTS COMMUNAUX	C	1,00	25/03/21	22-2021		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	ECOLES	AGENT TECHNIQUE REFERENT DES ECOLES	C	1,00	25/03/21	22-2021		0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	AGENT POLYVALENT VOIRIE COMMUNALE	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	SERVICES TECHNIQUES	CHEF D'EQUIPE ESPACES VERTS	C	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	INGENIEUR	SERVICES TECHNIQUES	DIRECTEUR DES ST	A	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	DIRECTION GENERALE	ASSISTANTE	A	1,00				0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00

MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00	06/11/25	109-2025	007251217001544	0	1,00	0,80	POURVU	TITULAIRE	TNC	28h00
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00	20/06/24	27-024	007241010000799 LE 10/10/2024	0	1,00	1,00	POURVU	TITULAIRE	TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE			C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE			C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
ADMINISTRATIVE	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	DIRECTION GENERALE	DGS	A	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR	DIRECTION GENERALE	ASSISTANTE DE DIRECTION	B	1,00	20/06/24	27-024		0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE		B	1,00				0	0,00	0,50	VACANT		TNC	10h
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE CHANT	B	1,00				0	0,00	0,13	VACANT		TNC	2h30
CULTURELLE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	B	1,00				0	0,00	0,35	VACANT		TNC	7h00
CULTURELLE	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	PROFESSEUR DE MUSIQUE	A	1,00				0	0,00	0,30	VACANT		TNC	6h00
MEDICO-SOCIALE	AGENT SOCIAL	CRECHE HALTE GARDERIE		C	1,00	14/12/23	80-2023		0	0,00	0,80	VACANT		TNC	28h00
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	0,00				1	0,00	0,00	VACANT		TNC	24h30
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00				0	0,00	0,90	VACANT		TNC	31h30
MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE	CRECHE HALTE GARDERIE	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	1,00				0	0,00	0,80	VACANT		TNC	28h00
MEDICO-SOCIALE	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	CRECHE HALTE GARDERIE	DIRECTRICE ADJOINTE	A	1,00	12/12/19	79-2019		0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICES TECHNIQUES		C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICES TECHNIQUES		C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	ECOLE		C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	SERVICES TECHNIQUES		C	1,00				0	0,00	1,00	VACANT		TC	35h00
TOTAL POSTES										1,00	77,00	88,83			

	Effectif	ETP
Effectifs budgétaire	107,00	88,83
Titulaires	52,00	46,05
Contractuels	24,00	17,52
Stagiaires	1,00	1,00
Sous total postes pourvus	77,00	64,57
Postes vacants	17,00	12,78
Création	8,00	6,28
Disponibilité	5,00	4,20
Détachement	1,00	1,00
Suppression	1,00	0,00